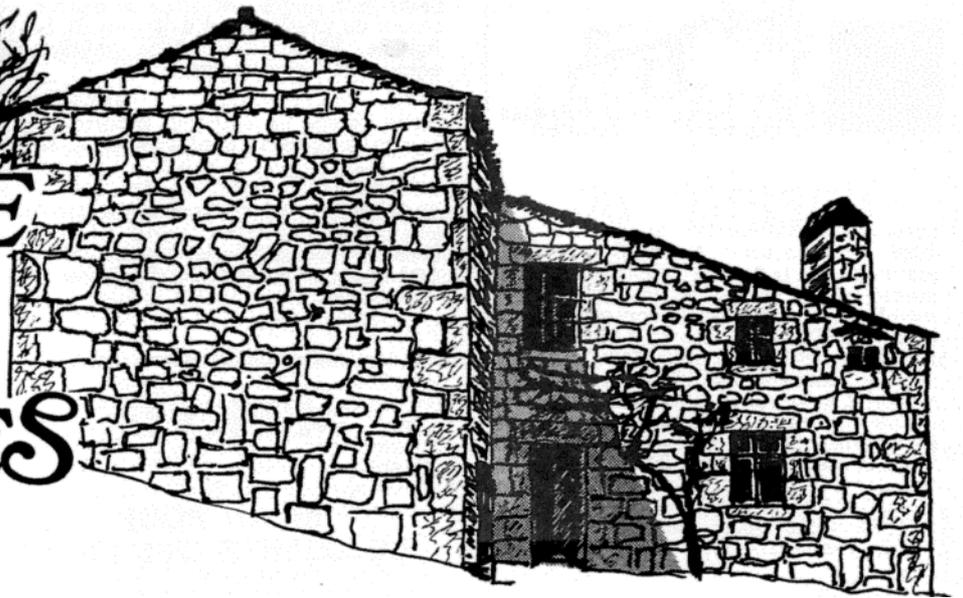


# CARTE POSTALE DE NOS VILLAGES



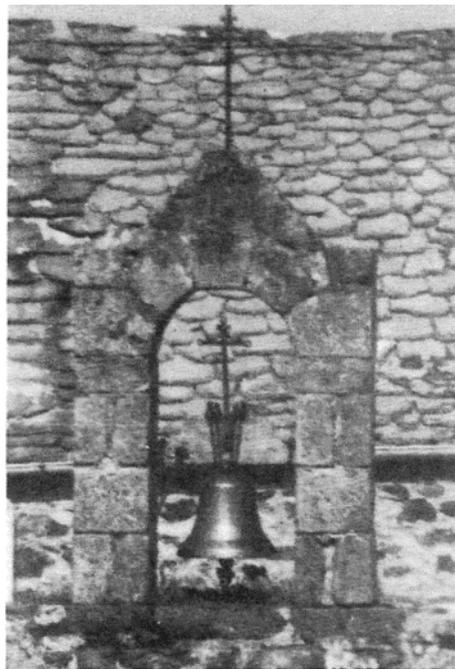
En effet, ce jour-là, M. NOYER, curé de la Paroisse d'Arcens, bénissait « solennellement » après la Grand-Messe, et en présence d'un grand nombre de fidèles réunis pour cette cérémonie, une petite cloche destinée au village de Soutron.

Aujourd'hui la cloche de Soutron ne sonne plus pour annoncer « l'Angélus ou le temps d'orage », Soutron paraît bien abandonné. Où est donc la foule joyeuse se pressant autour de son clocher ?

C'était le 8 septembre 1878.

Pourtant, promeneur de 1978, vous pouvez toujours contempler, encore présente, la cloche centenaire dans son petit clocheton en face de l'école, vestige du passé, venant témoigner jusqu'à nous de la vitalité d'une petite communauté d'alors.

J.N. MAZA



## ARCENS

### LA CLOCHE DE SOUTRON

Aujourd'hui nous allons parler à nouveau de SOUTRON, le petit hameau de la commune d'Arcens, perché dans la montagne à 950 m d'altitude, et qui semble maintenant bien désert.

Désert, tel n'était certes pas le cas il y a tout juste un siècle, et, ce dimanche 8 septembre 1878, les habitants de Soutron allaient vivre un grand événement : la bénédiction de la cloche de leur hameau.

Cette bénédiction avait pu avoir lieu « en vertu d'une autorisation spéciale accordée par Monseigneur l'Evêque de Viviers » (en effet, Soutron n'étant pas une paroisse et ne possédant pas de chapelle au village même, ne pouvait en principe avoir une cloche bénite).

Cette cloche était une donation de Jean-Pierre PIZOT, décédé le 22 janvier 1878.

Elle était destinée à être sonnée tous les jours pour annoncer l'Angélus, l'heure de l'ouverture de la classe, la prière du soir, lorsqu'elle se fera en commun et en temps d'orage.

Un petit clocheton qui lui servirait de logement fut construit en face de l'école.

En ce jour mémorable, le parrain était M. Adrien ROURE, membre du conseil municipal de la commune d'Arcens, et la marraine Maria JACQUET, femme RIBEYRE, sœur du donateur.